

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 435

non-membres: 30 francs (20 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Décembre 2002

Selon Quintilien, l'usage est «ce qui est consacré parmi les gens les plus éclairés». De nos jours, l'usage est imposé plutôt par ceux qui ont le moins de compétence en matière de langage et qui, par conséquent, s'emploient à le corrompre. Le bon usage n'est pas, comme le claironnent certains «novateurs», une manie de puristes. Les mots que l'usage a consacrés ont un sens précis. Défendre ces mots, c'est aussi défendre les idées qu'ils contiennent.

## Remédier

«Est-ce que des mesures ont été prises pour remédier ce problème?» dit-on en jargon médiatique. En langage intelligible: «Des mesures ont-elles été prises pour remédier à ce problème?»

*Remédier*, verbe transitif indirect, exige la préposition *à*. Employé autrefois au sens général de «soigner par un remède», il a pris le sens figuré de «combattre un mal, un inconvénient, des abus, des erreurs»: remédier à une difficulté imprévisible.

(Défense du français, n° 435, décembre 2002)

## Un de ces...

Une fâcheuse tendance, multipliée par les médias, se répand en faveur de l'accord au singulier: «C'est un des écrivains qui a le plus fait pour la défense des lettres.» Dans une telle phrase le sujet est *qui*, représentant le mot *écrivains*, au pluriel. La forme correcte est donc «... qui *ont* le plus fait...».

Toutefois, si l'idée porte particulièrement sur *un(e)*, le singulier est de rigueur: «*J'allais justement chez une de ces femmes, qui habite rue Pauguet*» (J. Romains). En ce cas, la virgule après le pronom relatif est indispensable.

Dans la langue familière, lorsque la phrase ne comporte pas de pronom relatif et a valeur exclamative, le substantif reste au singulier: «*Je me suis levé vers les midi, avec un de ces mal de crins*» (R. Queneau).

(Défense du français, n° 435, décembre 2002)

## «Standing ovation»

Cette expression, qui jouit d'une grande faveur auprès des médias, désigne des acclamations publiques rendues à une personnalité, un orateur, une équipe sportive.

Ce terme barbare, qui n'est reconnu par aucun dictionnaire, peut être remplacé par «acclamation debout» ou «ovation debout» (Québec), et même par «ban debout» s'il s'agit d'applaudissements rythmés.

(Défense du français, n° 435, décembre 2002)

## Vœux

Voici venu le moment d'échanger les vœux de bonne année. La formule habituelle *meilleurs vœux* est parfois critiquée parce qu'elle a l'aspect d'un comparatif et qu'elle néglige l'adjectif possessif (mes, nos). Mais cette expression, devenue autonome, passe-partout, n'est plus ressentie comme un comparatif s'opposant à un superlatif. L'absence de l'adjectif possessif ne semble pas plus anormale que dans «bons baisers, sincères remerciements». En revanche, avec un verbe, il devient indispensable: «Je vous présente mes meilleurs vœux» ou «mes vœux les meilleurs».

On évitera la tournure pléonastique «Je vous souhaite mes meilleurs vœux».

(Défense du français, n° 435, décembre 2002)

## «Tracking»

Nouvel anglicisme (de *to track*: poursuivre, suivre à la trace, traquer) désignant soit *a*) la détermination précise et continue de la position d'un aéronef ou d'un missile, soit *b*) le suivi d'une marchandise durant le transport.

Les équivalents français abondant, cet anglicisme peut être avantageusement remplacé par (selon les cas): suivi, traçage, pistage, poursuite, traque, filature, localisation.

(Défense du français, n° 435, décembre 2002)

## «Working poor»

«Working poor: la pauvreté gagne du terrain» pouvait-on lire récemment dans un quotidien lausannois. A quoi sert-il d'utiliser des termes anglais s'il faut les faire suivre de la traduction française pour être compris des lecteurs?

*Working poor* ne signifie rien d'autre que pauvreté ouvrière. Le vocabulaire français est-il si pauvre pour qu'il faille recourir à l'anglo-américain pour s'adresser à un public qu'on peut supposer encore francophone?

(Défense du français, n° 435, décembre 2002)